

GKH

MINISTRE AUPRES DU PREMIER MINISTRE
CHARGE DU BUDGET
ET DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT

DIRECTION GENERALE DES DOUANES



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

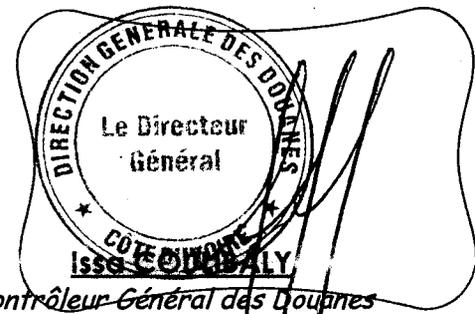
NOTE DE SERVICE N° 213 /MPMBPE/DGD/DU 01 SEP 2016

**Objet : Opérateur ayant reçu l'avis favorable de la
Commission d'agrément des professions touchant
Au commerce des animaux, des denrées animales et
d'origine animale destinées à la consommation humaine**

Réf. N°043/MC/MIRAH/DGCI

J'ai l'honneur de porter à la connaissance de l'ensemble du service et des usagers, que conformément à la correspondance de la Commission d'agrément des professions touchant au commerce des animaux, des denrées animales et d'origine animale destinées à la consommation humaine, visée en référence, **l'Etablissement Coulibaly Froid, N° 48 MGFT 16 a reçu l'avis favorable de ladite Commission pour l'exercice, au titre de l'année 2016, de l'activité de Mareyeur Grossiste Faux Thon.**

J'invite en conséquence, l'ensemble des services à mettre à jour leur registre pour tenir compte de cette donne.



*Contrôleur Général des Douanes
Officier de l'Ordre National*